

RAPPORT DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN
SEPTEMBRE 2014

INTRODUCTION

La loi n°2014 du 19 août 2014, portant première rectification de la loi n°2013-42 du 16 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année budgétaire 2014 a consacré un budget général de l'Etat arrêté en recettes et en dépenses à un montant total prévisionnel de 1.676,89 milliards de F CFA.

Ce montant est réparti par grandes masses ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Répartition par grandes masses des prévisions de recettes et de dépenses du budget général de l'Etat 2014 (en milliards de francs CFA)

Article/Titre	LIBELLE	Montants votés
1- RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT		
12	Dons et legs	327,67
14	Obligations du Trésor	93,30
15	Tirages sur emprunts projets	142,32
16	Emprunts programmes	101,11
71	Recettes fiscales	905,91
72	Recettes non fiscales	33,55
76	Recettes exceptionnelles	73,03
	TOTAL GENERAL	1 676,89
2 - DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT		
I	Dette publique	115,66
II	Dépenses de personnel	209,98
III	Achat de biens et services	137,27
IV	Subventions et autres transferts publics	226,18
V	Investissements exécutés par l'Etat	987,80
	TOTAL GENERAL	1676,89

Le présent rapport, qui présente l'exécution provisoire dudit budget à fin septembre 2014, s'articule autour des points suivants :

- i. Réalisation des recettes du budget général de l'Etat
- ii. Exécution des dépenses du budget général de l'Etat

I - REALISATION DES RECETTES DU BUDGET DE L'ETAT

A fin septembre 2014, les recettes du budget général de l'Etat ont été réalisées à hauteur de 904,36 milliards pour des prévisions annuelles de 1676,89 milliards, soit un taux de réalisation de 53,93%. Ces recettes sont constituées à 32,29% de ressources externes et 67,71% de ressources internes.

Le tableau ci-dessous présente le niveau de réalisation desdites recettes, par grandes masses.

Tableau n° 2 : exécution des recettes du budget général de l'Etat par article.

Article	Nature de la recette	Prévisions finales (en milliards de FCFA)	Réalisations (en milliards de FCFA)	Taux de réalisation
1- Ressources extérieures				
12	Dons extérieurs	327,67	119,25	36,39%
	<i>dont : Aides projets</i>	206,59	78,45	37,97%
	<i>Aides budgétaires</i>	121,08	40,80	33,69%
14	Obligations du Trésor	93,30	63,12	67,65%
15	Tirages sur emprunts projets	142,32	85,76	60,26%
16	Emprunts programmes	101,11	23,93	23,67%
	Total ressources extérieures	664,40	292,05	43,96%
2 - Ressources internes				
71	Recettes fiscales	905,91	542,14	59,85%
72	Recettes non fiscales	33,55	13,85	41,29%
76	Recettes exceptionnelles	73,03	56,32	77,11%
	Total ressources internes	1 012,49	612,31	60,48%
	TOTAL GENERAL	1 676,89	904,36	53,93%

1.1 - Les ressources extérieures

Les ressources extérieures comprennent les dons et legs et les emprunts extérieurs. A fin septembre 2014, le montant total décaissé s'établit à 292,05 milliards pour des prévisions annuelles de 664,40 milliards, soit un taux de réalisation de 43,96%.

1.1.1 - Les Dons et legs

Les dons extérieurs sont composés des aides projets et des appuis budgétaires.

Les aides projets décaissées s'élèvent à 78,45 milliards pour des prévisions annuelles de 206,59 milliards, soit un taux de réalisation de 37,97%. Ce faible niveau est lié à la non disponibilité de certaines données d'exécution.

Le montant des décaissements au titre des **appuis budgétaires** a atteint 40,80 milliards pour des prévisions annuelles de 121,08 milliards, soit un taux de mobilisation de 33,69%. Ce faible taux d'exécution est du au fait que seuls les appuis budgétaires du Trésor Français (AFD) d'un montant de 6,56 milliards et celui de la Banque Mondiale d'un montant de 34,24 milliards ont été enregistrés. Les conclusions au titre des 4^{ème} et 5^{ème} revues du Programme Economique et Financier avec le FMI devant aboutir dans de brefs délais, les réalisations au titre des appuis budgétaires vont certainement s'améliorer considérablement d'ici la fin de l'année. Il en sera de même des emprunts programmes.

1.1.2 - Les emprunts

Les emprunts comprennent les emprunts projets et les emprunts budgétaires. Ces derniers sont constitués des obligations du trésor et des emprunts programmes.

A la fin du mois de septembre 2014, le montant mobilisé au titre des **emprunts programmes** a atteint 23,93 milliards sur des prévisions de 101,11 milliards, soit un taux de réalisation de 23,67%. Ce montant a été décaissé par le FMI (16,61 milliards) et la BAD (7,32 milliards).

En ce qui concerne **les emprunts obligataires**, le montant mobilisé est de 63,12 milliards sur des prévisions de 93,30 milliards, soit un taux de réalisation de 67,65%.

Quand aux tirages sur **emprunts projets**, ils ont accusé une réalisation de 85,76 milliards pour des prévisions annuelles de 142,32 milliards de francs, soit un taux d'exécution de 60,26%. Il faut noter à ce niveau un montant de 9,93 milliards réalisé au titre des projets hors budget.

1.2 - Les ressources internes

A fin septembre 2014, le montant total de recouvrement des recettes internes a atteint 612,31 milliards sur des prévisions de 1.012,49 milliards, soit un taux de réalisation de 60,48%.

Les recettes internes du budget de l'Etat sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des recettes exceptionnelles.

Le tableau qui suit donne le niveau de réalisation des recettes internes par grandes catégories.

Tableau n° 3 : exécution des recettes du budget général de l'Etat par grandes natures.

PARAG.	IMPUTATION	PREVISION (en milliards de FCFA)	REALISATION (en milliards de FCFA)	TAUX
71 - Recettes fiscales				
711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	142,26	104,28	73,30%
712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	38,52	32,60	84,64%
713	Impôts sur le patrimoine	7,07	1,50	21,28%
715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	377,39	173,44	45,96%
716	Droits de timbre et d'enregistrement	21,42	21,32	99,51%
717	Droits et taxes à l'importation	245,98	162,39	66,02%
718	Droits et taxes à l'exportation	46,13	27,89	60,45%
719	Autres recettes fiscales	27,13	18,72	69,01%
	Total 71	905,91	542,14	59,85%
72 - Recettes non fiscales				
721	Revenus de l'entreprise et du domaine	2,18	1,56	71,31%
722	Droits et frais administratifs	0,30	0,31	102,53%
723	Amendes et condamnations pécuniaires	2,12	0,71	33,39%
724	Produits financiers	28,59	11,00	38,47%
729	Autres recettes non fiscales	0,35	0,28	79,29%
	Total 72	33,55	13,85	41,29%
76 - Recettes exceptionnelles				
769	Autres recettes exceptionnelles	73,03	56,32	77,11%
	Total 76	73,03	56,32	77,11%
	Total recettes internes	1 012,49	612,31	60,48%

1.2.1 - Les recettes fiscales :

Les recettes fiscales sont les revenus des impôts et des taxes prélevés par l'Etat sur le tissu économique.

A fin septembre 2014, le montant total réalisé a atteint 542,14 milliards pour des prévisions annuelles de 905,91 milliards, soit un taux de 59,85%.

Le recouvrement de ces recettes a été assuré par :

- la Direction Générale des Douanes (DGD) pour 198,81 milliards sur des prévisions annuelles de 302,11 milliards, soit 65,81%.
- la Direction Générale des Impôts (DGI) pour 345,70 milliards sur des prévisions annuelles de 603,80 milliards, soit 57,25%.

Les principales contraintes à la réalisation des recettes internes sont en grande partie liées :

➤ **Au niveau de la DGD**

- La suspension des activités du site d'uranium d'Imouraren et l'arrêt momentané de l'exploitation des sociétés minières (COMINAK et SOMAÏR). Cette suspension influe sur le volume des importations de ces sociétés avec comme conséquence la réduction des droits et taxes perçus en douane ;
- les montants de la TVA et des droits de douanes prévus ont connu une relative contreperformance en liaison avec la nature et l'origine des marchandises importées. En effet, il a été enregistré non seulement un important flux de marchandises originaires des espaces communautaires UEMOA et CEDEAO bénéficiant d'un désarmement tarifaire intégral, mais aussi des marchandises exonérées ou faiblement frappées par la TVA ;
- la contreperformance de la TIPP s'explique par l'absence d'importation d'essence et de gasoil. En effet, l'importation prévue d'une certaine quantité de ces produits pour tenir compte des arrêts momentanés de la SORAZ n'a pas eu lieu. Il a été constaté également une diminution de l'importation du pétrole lampant.
- la contreperformance des recettes à l'exportation s'explique par celle de la redevance Statistique à l'exportation, en rapport avec la baisse des exportations de l'essence et du gasoil. La situation sécuritaire difficile au niveau des frontières des principaux pays de destinations (Libye, Algérie, Nigeria) des marchandises en transit au Niger a engendré une contreperformance au niveau du recouvrement de la TSR.
- les difficultés dans la mise en œuvre effective des réformes informatiques notamment la généralisation du transit électronique, du fait de l'absence de l'interconnexion de toutes les unités douanières.

➤ **Au niveau de la DGI**

- le retard dans la mise en place et l'exploitation du dispositif de contrôle de la téléphonie ayant engendré un manque à gagner important de recettes additionnelles prévues. Ainsi, ce retard a eu une incidence sur le niveau de recouvrement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) à l'intérieur et la Taxe d'Utilisation des Réseaux de Télécommunication (TURTEL) dont les taux de réalisations sont de 44,06% et 8,74%. Ces taxes représentent environ le tiers des prévisions totales au titre des impôts et taxes intérieurs sur les biens et services ;
- le faible niveau de recouvrement de certaines grandes catégories de recettes fiscales telles que :

- l'impôt sur le revenu des valeurs (IRVM) avec un taux de mobilisation de 48,22% ;
- la taxe sur les boissons alcoolisées (TBA) avec un taux d'exécution de 26,30%. Le contexte sécuritaire sous régional aurait une influence négative sur le commerce de ces produits ainsi que bien d'autres tels que les tabacs, les cigarettes, ...;
- la taxe sur la terminaison du trafic international entrant (TTTIE) qui connaît un niveau de réalisation de 37,76%. Pour une première année de mise en vigueur, cette taxe connaît un niveau de recouvrement moyen mensuel de 1,007 milliards contre une prévision de 2,00 milliards ;
- la redevance minière (RM) réalisée à hauteur de 44,28%. Ce niveau de réalisation s'explique par le bas niveau de l'exportation de l'uranate auquel elle est indexée et pour plusieurs autres raisons comme les perturbations intervenues au niveau des sociétés minières consécutives aux problèmes sécuritaires dans le nord du pays ;
- la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) dont le taux de réalisation est de 35,59%. Cette contreperformance est justifiée par les notes de débit SONIDEP consécutives aux exonérations accordées à cette société au cours des gestions passées ;
- les taxes immobilières avec en moyenne un taux de 21,28%. La contreperformance des impôts fonciers s'explique par les difficultés d'identification des immeubles et de leurs propriétaires d'une part et par la faible maîtrise des transactions immobilières d'autre part.

1.2.2 - Les recettes non fiscales

Elles sont constituées essentiellement des produits divers recouverts par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la DGI. Le montant total recouvert à fin septembre 2014 s'élève à 13,85 milliards pour des prévisions annuelles de 33,55 milliards, soit un taux de 41,29%. Ce montant est composé de 1,85 milliard recouvert par la DGI et 12,00 milliards par la DGTCP.

Cette contreperformance résulte du fait que :

- certaines recettes ayant des prévisions conséquentes n'ont pas encore connu de début de réalisation ou ont connu un début timide. C'est le cas notamment des rubriques « Régies prestations MEN et régies justice » qui ne sont pas encore totalement opérationnelles ;
- des recettes importantes ont connu un faible niveau de recouvrement. Il s'agit, entre autres, des amendes et pénalités de polices (34,85%), des amendes et pénalités gendarmerie (31,13%), des concessions définitives (29,45%), concessions provisoires (49,97%);

- les dividendes, qui représentent à eux seuls 59,62% du montant prévisionnel total des recettes non fiscales, n'ont connu qu'un taux d'exécution de 13,29%. Cela est dû à la non tenue des conseils d'administration par les sociétés redevables et aux difficultés de recouvrement des dividendes au titre des sociétés minières, consécutives à des problèmes de trésorerie à leur niveau.

Toutefois, des performances sont enregistrées au niveau de la plus part des autres recettes non fiscales avec des taux de réalisation qui dépassent les 70%.

1.2.3 - Les recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles sont des recettes à caractère non permanent. Elles ont connu un niveau de réalisation de 77,11%, représentant 56,32 milliards pour des prévisions annuelles de 73,03 milliards.

En dépit de cette performance globale, il est enregistré des faibles taux de réalisation au niveau de certaines rubriques :

- la ligne « Vente d'actions BAGRI » qui n'a pas connu de début de réalisation ;
- la ligne « ressources PPTE » qui enregistrent un taux d'exécution de 30,32%. Le montant inscrit représente le total des mandatements effectués sur les lignes PPTE sur la période ;
- et les autres recettes TGN recouvrées à hauteur de 38,27% composées de l'excédent budgétaire de l'ARTP et des versements de salaires, pécules et autres produits divers.

II : EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT

A fin septembre 2014, les dépenses du budget général de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 925,16 milliards pour des prévisions annuelles de 1676,89 milliards, soit un taux d'exécution de 55,17%. Comparativement aux crédits libérés ce taux est de 66,21%.

Le tableau qui suit donne l'exécution des dépenses par titre budgétaire et en milliards de F CFA.

Tableau n°4 : exécution par titre des dépenses du budget général de l'Etat (en milliards de FCFA)

Titre	LIBELLES	Crédits Votés	Crédits Libérés	Crédits Consom més	Taux // Cdts Votés	Taux // Cdts libérés
I	Dettes publiques	115,66	111,03	28,72	24,83%	25,86%
II	Dépenses de personnel	209,98	209,91	151,37	72,09%	72,11%
III	Achat de biens et services	137,27	109,28	81,32	59,24%	74,42%
IV	Subvention et transferts courants	226,18	194,35	164,17	72,58%	84,47%
V	Investissements exécutés par l'Etat	987,80	772,68	499,59	50,58%	64,66%
	<i>Projets financements ANR</i>	<i>206,59</i>	<i>206,59</i>	<i>78,45</i>	<i>37,97%</i>	<i>37,97%</i>
	<i>Projets financements EMPRUNTS</i>	<i>142,32</i>	<i>142,32</i>	<i>85,76</i>	<i>60,26%</i>	<i>60,26%</i>
	<i>Financement TRESOR</i>	<i>638,89</i>	<i>423,77</i>	<i>335,38</i>	<i>52,49%</i>	<i>79,14%</i>
	TOTAL BUDGET	1 676,89	1 397,25	925,16	55,17%	66,21%

Les développements qui suivent commentent l'exécution par titre des dépenses du budget général de l'Etat à la fin du mois de septembre 2014.

2-1 : Amortissement et charges de la dette publique

Les dépenses relatives à la dette sont constituées de la dette intérieure et de la dette extérieure. On note un niveau global d'exécution de 24,83%. En effet, sur des prévisions annuelles de 115,66 milliards, il a été exécuté 28,72 milliards, dont 9,67 milliards pour la dette intérieure et 19,05 milliards pour la dette extérieure. Ce faible niveau d'exécution s'explique pour l'essentiel par l'absence de début de consommation de crédits sur les lignes de fonds de réserve et de garantie, qui représentent à eux seuls 35% des prévisions annuelles du titre I.

2-2 - Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont composées des salaires civils et militaires ainsi que de leurs accessoires. A la fin du mois de septembre 2014, le niveau d'exécution de cette catégorie de dépenses a atteint 72,09%, correspondant à une exécution de 151,37 milliards sur des prévisions annuelles de 209,98 milliards, dénotant la maîtrise de cette catégorie de dépenses.

2-3 - Dépenses d'achats de biens et services

Cette catégorie de dépenses relève du fonctionnement courant de l'administration. Elle comprend principalement les fournitures et consommables, les dépenses d'entretien et de maintenance ainsi que les prestations de services (assurances, téléphone, électricité, transports, loyers ...), les déplacements...

Dans l'ensemble, le niveau d'exécution a atteint 81,32 milliards pour des prévisions annuelles de 137,27 milliards, soit un taux d'exécution de 59,24%.

Comparativement aux crédits libérés, le taux d'exécution est de 74,42%.

Il est à noter que 9,47% de prévisions budgétaires sur certaines lignes du titre 3 n'ont pas connu un début d'exécution, et 34% sont à niveau d'exécution inférieur à 50% et ce, malgré l'existence de crédits libérés. Ceci peut trouver sa justification dans la lenteur dans le traitement administratif des dossiers de dépenses.

2-4 - Subventions et transferts courants

Ce poste de dépenses comprend essentiellement les subventions accordées aux établissements et entreprises publics, les transferts au profit des ménages et de certaines administrations publiques (pécules et bourses notamment), les contributions aux organisations internationales, la formation des personnels de l'Etat, ...

Le montant total des dépenses exécutées s'élève à 164,17 milliards sur un montant prévisionnel de 226,18 milliards, soit un taux d'exécution de 72,58% par rapport aux crédits annuels votés et 84,47% par rapport aux crédits libérés.

Ce niveau d'exécution est relativement normal.

2-5 - Dépenses d'investissements de l'Etat

Les investissements de l'Etat sont constitués de l'équipement des administrations (matériels et mobiliers) et des projets et programmes.

A la fin du mois de septembre 2014, le montant total réalisé a atteint 499,59 milliards sur des prévisions annuelles de 987,80 milliards, soit un taux d'exécution de 50,58%.

Comparativement aux crédits libérés, ce taux est de 64,66%. Les investissements de l'Etat sont financés soit sur ressources propres soit sur ressources extérieures (ANR et Emprunts).

2-5-1- Les investissements sur fonds propres de l'Etat

Les investissements sur financement propre de l'Etat ont connu un niveau de consommation total de 335,38 milliards sur des prévisions annuelles de 638,89 milliards, soit un taux d'exécution de 52,49%. Comparativement aux crédits libérés, ce taux est de 79,14%.

On note à ce niveau que ces taux d'exécution sont tirés vers le bas par l'absence ou un faible niveau de réalisation sur la plupart des lignes nouvelles ou ayant bénéficié de crédits additionnels dans le cadre de la première loi de finances rectificative. Ce collectif étant intervenu au cours du mois d'août 2014, le temps imparti ne permet pas au processus de traitement administratif des dossiers des

marchés publics d'aboutir. On espère un taux d'exécution mieux relevé au cours du dernier trimestre 2014.

2-5-2- Les investissements sur financements extérieurs

Pour ce qui est des dépenses sur financement extérieur, le niveau d'exécution est de 37,97% pour les ANR et 60,26% pour les emprunts. Ces taux d'exécution constatés représentent le niveau de collecte des données sur les décaissements effectués au titre des projets et programmes sur financement extérieur et qui seront certainement améliorés dans la situation consolidée.

CONCLUSION

L'examen des réalisations des dépenses à fin septembre 2014 fait apparaître, comme pour les deux premiers trimestres que l'exécution du budget n'a pas souffert de problèmes liés aux libérations de crédits qui sont intervenues normalement en début de chaque trimestre, y compris pour le 4^{ème}. Il ressort un taux de réalisation global de 66,21% par rapport aux crédits libérés.

Cependant, on observe un niveau relativement faible de l'exécution de certaines dépenses du budget de l'Etat. Cette situation s'explique principalement par:

- la lenteur dans les préparations administratives des dossiers de dépenses, surtout en ce qui concerne les marchés publics où il est constaté un problème d'anticipation des activités par les administrateurs de crédit ;
- de la collecte des données sur les dépenses des projets financés sur ressources extérieures et celles liées à la maîtrise des procédures des bailleurs de fonds ;
- de l'évaluation objective de certaines prévisions des dépenses d'investissement par rapport aux besoins réels et aux capacités d'absorption des crédits.

En ce qui concerne le recouvrement des recettes, la mise en place des nouvelles réformes sur l'amélioration des systèmes d'information et de maîtrise de l'assiette fiscale (mesures administratives, développement des systèmes informatiques,...) pourra permettre d'améliorer le niveau actuel, qui du reste est satisfaisant si on isole les facteurs exogènes ayant eu un impact sur les réalisations (opérationnalité tardive du système de contrôle des opérations de téléphonie, problèmes sécuritaires au niveau de certaines frontières,...).

LA DIRECTRICE GENERALE DU BUDGET

Mme RABO FATCHIMA